



RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00760

Numéro SIREN : 535 293 989

Nom ou dénomination : BATEP

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2017 sous le numéro de dépôt 3995

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223
83006 DRAGUIGNAN Cédex
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97
INTERNET: www.infogreffe.fr
TEL : 04.94.50.83.27

RECEPISSE DE DEPOT

BATEP

473 chemin des charbonnières
83136 Néoules

V/REF :

N/REF : 2012 B 760 / 2017-B-3995

Le greffier du tribunal de commerce de Draguignan certifie qu'il a reçu le 10/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/06/2017

Concernant la société

BATEP

Société à responsabilité limitée

473 chemin des charbonnières

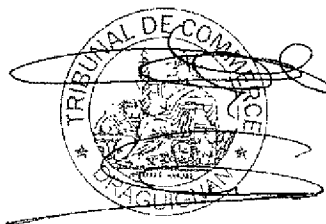
83136 Néoules

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3995 le 10/08/2017

R.C.S. DRAGUIGNAN 535 293 989 (2012 B 760)

Fait à DRAGUIGNAN le 10/08/2017,

LE GREFFIER



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
10 AOUT 2017
83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le n°

B 3895

SARL BATEP

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 Euros
473 chemin des Charbonnières
83136 NEOULES
RCS BRIGNOLES 535293989

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL

CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU

30 juin 2017

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide, sur proposition de la gérance d'affecter le résultat comptable de l'exercice au compte à report à nouveau.

SA

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 30 juin 2017

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT.

Le gérant.

BATEP
bâtiment étanchéité peinture
473 chemin des Charbonnières
83136 NEOULES
tél. : 06 50 81 22 12
Siret : 535 293 989 00021 APE : 4399 A

SARL BATEP

Société à responsabilité limitée

Au capital 3 000 EUROS

473 chemin des Charbonnières

83136 NEOULES

RCS TOULON 535293989

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 juin 2017

Le trente juin deux mil dix sept, s'est tenu une Assemblée Générale ordinaire Annuelle au siège social.

SA

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Anthony SERVANT gérant associé en exercice.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés réunissent un quorum suffisant pour que l'assemblée puisse valablement délibérer.

L'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1°- examen du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.

2°- examen du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales.

3°- approbation de ces comptes et conventions, affectation des résultats.

4°- examen de la situation de la société au regard des règles régissant le commissariat aux comptes

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés

- un exemplaire des statuts de la société
- l'inventaire, les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2016.
- le rapport de gestion de la gérance et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte des résolutions proposées
- la feuille de présence

Puis il donne lecture du rapport de gestion de la gérance et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice faisant apparaître un bénéfice de 11 124 euros, après report des déficits antérieurs.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport, et donne, en conséquence, quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

SA

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend note des sommes perçues par le gérant-associé unique au cours de l'exercice écoulé, et les approuve purement et simplement, savoir :

MR Anthony SERVANT gérant-associé: 22 133 euros

Mr Claude GERAUDEY associé : 19 422 euros

Au titre de cet exercice, il a été distribué au titre des dividendes :

- MR Anthony SERVANT : 4 150 €

- MR Claude GERAUDEY : 4 150 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition de la gérance, d'affecter le résultat comptable, au compte report à nouveau.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un Commissaire aux Comptes, et décide de ne pas en nommer un à titre facultatif.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

CINQUIÈME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour ouvrir des comptes en banque et contracter des emprunts pour le compte de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

SIXIÈME RESOLUTION

S.A

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée, et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture.

La gérance

BATEP
bâtiment étanchéité peinture
473 chemin des Charbonnières
~~83000 VESONNES~~
Tél : 06 50 81 22 12
Siret : 535 293 989 00021 APE : 4399 A

SA



107 AOUT 2017

31122016

Société BATEP

chemin des Charbonnières

SIRET 5 5 9

1 83136 NEOULES

SIRET

0

124

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV

Autres PV
imposables à 19%

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

☐

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies

☐

Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense
art. 44 terdecies

☐

Sociétés d'investissements
immobiliers cotées

☐

Bénéfice ou déficit exonéré
indiquer + ou - selon le cas

Plus-values exonérées
relevant du taux de 15 %

A S.C.C.I
1 VE DESCARTES
ZI LES ESPALONS
83160 LA VALETTE

N° d'agrément du CGA

Tél:

Date 09 05 2017

Qualité et nom du signataire

Signature

Leu

NEOULES

SERVANT ANTHONY

EAS ASCC1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société BATEP						N° d'ordre : 1	
Adresse de l'entreprise : 473 chemin des Charbonnières						83136 NEOULES	
Numéro SIRET : 53529398900021							
Durée de l'exercice en nombre de mois : 12						Durée de l'exercice précédent : 12	

				Exercice N clos le 31/12/2016		Exercice N-1 clos le 31/12/2015	
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF	Immobilitisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	952	016	31	921	
	Immobilitisations corporelles *	028	39 480	030	33 859	5 581	9 898
	Immobilitisations financières * (I)	040	960	042		960	960
	Total I (5)	044	41 392	048	33 931	7 461	10 858
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	929	052		929	10 592
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
Clients et comptes rattachés *	068	16 529	070		16 529	17 115	
Autres * (3)	072	3 509	074		3 509	5 928	
Valeurs mobilières de placement	080	100	082		100	100	
Disponibilités	084	34 439	086		34 439	10 979	
Charges constatées d'avance *	092	1 550	094		1 550	2 527	
Total II	096	57 057	098		57 057	47 241	
Total général (I+II)	110	98 449	112	33 931	64 518	58 099	

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 1	
PASSIF	Capital social ou individuel *	120	3 000		3 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	300		300
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134	3 521		4 734
	Résultat de l'exercice	136	17 064		(1 213)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	23 884		6 821
	Provisions pour risques et charges	154			
Emprunts et dettes assimilées	156	6 271		14 807	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 508		8 535	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	7 776		27 936	
Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	40 634		51 278	
Total général (I + II + III)	180	64 518		58 099	

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 1		
RENTIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	333
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	952
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise Société BATEP		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le							
		[3 1 1 2 2 0 1 6]						[3 1 1 2 2 0 1 5]							
A - RÉSULTAT COMPTABLE															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							209							
	Production vendue	biens						215							
		services *						217							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)													
	Production immobilisée *														
	Subventions d'exploitation reçues														
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														
	Variation de stock (marchandises) *														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *														
IMPÔTS ET TAXES DIVERSES	Autres charges externes *: (dont crédit bail mobilier - immobilier)														
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)							243		1 305					
	Rémunérations du personnel *														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)														
	Dotations aux amortissements *														
	Dotations aux provisions														
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *						259							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						260							
	Total des charges d'exploitation (II)														
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers														
	Produits exceptionnels														
	Charges financières														
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 211 octies)						347							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						348							
	Impôts sur les bénéfices *														
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V-VI+VII)															
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1. le déficit comptable col. 2															
RÉINTÉGRATION	Remunérations et avantages personnels non déductibles *														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														
	Provisions non déductibles *														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 1 de la notice 2033 not)														
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés						247								
	Précision des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														
	DÉDUCTION	Entreprise nouvelle (art. 211 octies)						986							
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 211 octies)							987								
ZFA (art. 211 octies)							988								
Investissements outre-mer							989								
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies)							990								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2															
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)														
	Déficits antérieurs reportables : * 5. 926 sont imputés sur le résultat														
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2															

Document N° 50C119 en Euro

SAS ASSOCI

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société BATEP

31/12/2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
Reintégrations diverses		272
Total des réintégrations diverses	330	272

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 954
Total des déductions diverses	350	1 954

Exemplaire à conserver par le déclarant

Formule de déclaration n° 2033-C
Valeur brute (au début de l'exercice)

Désignation de l'entreprise : Société BATEP Neant ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412	952	414		416	952		952
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 005	442		444		446	4 005		4 005
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	35 475	462		464		466	35 475		35 475
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480	960	482		484		486	960		960
TOTAL		490	40 440	492	952	494		496	41 392		41 392
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	31	504		506	31		
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 573	532	581	534		536	2 154		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	28 009	552	3 736	554		556	31 745		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	29 582	572	4 348	574		576	33 931		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5					
civiles, vides de geste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	Amortissements *	②	Valeur résiduelle	③	Prix de cession *	④	Plus ou moins-values		
									Court terme *	Long terme	
									19 % ⑤	15 % ou 16 % ⑥	0 % ⑦
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	588	590	592	594	596
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	593	594	595		
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
TOTAL						596	598	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOF

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Exercices Réguliers : article 1090bis Article 1090bis et 1090ter		Désignation de l'entreprise : <u>Société BATEP</u>		Neant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	
DIAMINUTIONS : reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	
	Autres provisions réglementées	610		612	
Provisions pour risques et charges		620		622	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	
	Sur stocks et en cours	640		642	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	
TOTAL		680		682	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
		Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL		770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
2					
3					
4					
5					
6					
7					
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B				780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	5 926		
Déficits imputés		983	5 926		
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		980			
Total des déficits restant à reporter		970			
III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C					
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits étrangers des PME entièrement déductifs (art. 209C du CGI)		996			
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L5113-1 et L5211-1 du Code des Transports)					
		800		☐	
VI DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		380			
N° du centre de gestion agréé		388			
Montant de la TVA collectée		374	28 081		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	19 920		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Document N° 000119 en Euro

SAS ASSOCI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Société BATEP</u>		Neant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2016</u>		et clos le : <u>31/12/2016</u>	
		Durée en nombre de mois : <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		278 663
Production stockée	111		(10 043)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentres sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	123		
TOTAL I	144		268 622
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121		
Variation de stock (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		49 660
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145		(381)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125		76 654
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		20
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le CA autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), I.T.P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		125 953
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		142 669
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		142 669
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	XC	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		278 663
Période de référence du 01/01/2016 au 31/12/2016	160		
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376		2
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31 12 2016

N° SIRET 53529398900021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Société BATEP

ADRESSE (voie) 473 chemin des Charbonnières

CODE POSTAL 83136

VILLE NEOULES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	GERAUDEY	Prénom(s)	Claude
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	150
Naissance	Date	N° Département	83	Commune	HYERES
Adresse	N°	Voie	Route de Montserrat	Pays	FRANCE
	Code postal	Commune	TOULON	Pays	France
Titre (2)	M	Nom patronymique	SERVANT	Prénom(s)	Anthony
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	150
Naissance	Date	N° Département	75	Commune	PARIS
Adresse	N°	Voie	Ch des CHARBONNIERES	Pays	FRANCE
	Code postal	Commune	NEOULES	Pays	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotar chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1
1

(1)

Neant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

5 3 5 2 9 3 9 8 9 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société BATEP

ADRESSE (voies)

473 chemin des Charbonnières

CODE POSTAL

83136

VILLE

NEOULES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	921		921	
20500000 LOGICIEL	952		952	
28050000	31		31	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 581	9 898	4 317	43.62
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	4 005	4 005		
21820000 MATERIEL TRANSPORT	35 475	35 475		
28154000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	2 154	1 573	581	36.92
28182000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	31 745	28 009	3 736	13.34
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	960	960		
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSE	960	960		
TOTAL I	7 461	10 858	3 396	31.28
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	929	10 592	9 662	91.23
31100000 STOCK PRODUITS	929	548	381	69.44
33510000 TRAVAUX EN COURS		10 043	10 043	100.00
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	16 529	17 115	586	3.42
41100000 CLIENTS COLLECTIF	14 042	14 628	586	4.01
41170000 RETENUE GARANTIE 5 %	2 487	2 487		
AUTRES CREANCES	3 509	5 928	2 419	40.81
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIF	157		157	
44400000 ETAT IMPOTS SOCIETES	2 771	2 496	285	11.46
44562000 TVA IMMOBILISATIONS	190	132	58	44.36
44566000 TVA DEDUCTIBLE BIENS	391	3 310	2 919	86.18
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100	100		
50700000 FPC	100	100		
DISPONIBILITES	34 439	10 979	23 460	213.69
51210000 CAISSE EPARGNE	34 439	10 979	23 460	213.69
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 550	2 527	977	38.65
48600000 CHARGES CONSTATEE AVANCE	1 550	2 527	977	38.65
TOTAL II	57 057	47 241	9 816	20.78
TOTAL GENERAL	64 518	58 099	6 420	11.05

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		3 000	3 000		
10100000	CAPITAL SOCIAL	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE		300	300		
10610000	RESERVE LEGALE	300	300		
REPORT A NOUVEAU		3 521	4 734	1 213	25.63
11000000	REPORT A NOUVEA	3 521	7 465	3 945	52.84
11900000	REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		2 731	2 731	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Benefice ou perte)		17 064	1 213	18 277	NS
TOTAL I		23 884	6 821	17 064	250.17
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 271	14 807	8 536	57.65
16410000	PRET 8359152 NISSAN	1 993	6 716	4 722	70.32
16420000	PRET 4193056 CAMION BENNE	4 257	8 055	3 798	47.15
16884000	Interêts courus non échus	13	28	15	54.63
16884100	Assurances courues non echues	8	8		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		8 508	8 535	27	0.32
40100000	FOURNISSEURS COLLECTIF	8 508	8 535	27	0.32
AUTRES DETTES		25 855	27 936	2 081	7.45
42100100	SERVANT	1 010	1 000	10	0.95
42100200	GERAUDAY	834	1 631	796	48.83
42101000	GIRAUD		434	434	100.00
43100000	URSSAF	8 066	7 120	946	13.29
43700000	CICPV	1 319	1 830	511	27.92
43730000	PRO BTP	2 330	2 255	75	3.33
43860000	ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	221	412	191	46.36
44551000	TVA A DECAISSER	2 425	1 938	487	25.13
44570000	TVA COLLECTEE 20 %		1 016	1 016	100.00
44571000	TVA COLLECTEE 5.5%	127	127		
44571100	TVA COLLECTEE A 7 %	1 045	1 045		
44572000	TVA COLLECTEE A 10 %	702	570	132	23.07
45510100	C C MR SERVANT	5 023	5 806	782	13.49
45510200	C C MR GERALDEY	2 753	2 753		
TOTAL III		40 634	51 278	10 644	20.76
TOTAL GENERAL		64 518	58 099	6 420	11.05

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	278 663	236 348	42 315	17.90
70410000 TRAVAUX A 20 %	2 149	8 723	6 580	75.39
70420000 TRAVAUX A 10 %	276 515	227 620	48 894	21.48
PRODUCTION STOCKEE	10 043	10 043	20 087	200.00
71335000 VARIATION TRAVAUX EN COURS	10 043	10 043	20 087	200.00
AUTRES PRODUITS	3	0	2	584.21
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	3	0	2	584.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	268 622	246 392	22 230	9.02
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	49 660	60 004	10 344	17.24
60100000 FOURNITURES MATIERES PREMIERES	49 660	60 004	10 344	17.24
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	381	988	1 369	138.56
60311000 VARIATION STOCK MATIERES PREMIERES	381	988	1 369	138.56
AUTRES CHARGES EXTERNES	94 299	80 608	13 691	16.98
60410000 PRESTATIONS SERVICE	32 203	19 130	13 073	68.34
60610000 GAZ	725	369	357	96.79
60614000 CARBURANTS	277			
60630000 PETIT EQUIPEMENT OUTILLAGE	6 941	5 320	1 621	30.47
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	985	230	755	328.41
60651000 CARBURANTS	92		92	
60652000 GAZOLE	7 213	8 679	1 466	16.89
61140000 TRAVAUX SOUS TRAITANCE		6 125	6 125	100.00
61310000 LOCATION MATERIEL	4 855	2 618	2 236	85.41
61320000 LOCATION IMMOBILIERES	12 790	10 349	2 441	23.59
61420000 CHARGES LOCATIVES	491	225	266	118.26
61552000 ENTRETIEN REP MAT ROULANT	2 623	1 263	1 361	107.76
61600000 PRIME ASSURANCE	10 682	11 912	1 230	10.32
61800000 FRAIS DIVERS	19		19	
62260000 HONORAIRES	2 888	2 888		
62270000 FRAIS ACTES		50	50	100.00
62300000 PUBLICITES, DONCS	4 559	5 635	1 076	19.10
62400000 FRAIS DE TRANSPORT	164		164	
62510000 PEAGES	614	682	68	10.00
62570000 RECEPTIONS	2 156	1 731	425	24.58
62610000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	59	37	22	58.72
62620000 FRAIS TELEPHONE	2 588	2 719	131	4.81
62700000 SERVICES BANCAIRES	715	646	68	10.57
62800000 FORMATION, STAGE DIVERS	660		660	
IMPOIS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 526	1 746	220	12.60
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	221	412	191	46.36
63511000 CFE	1 305	1 334	29	2.17
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	65 924	66 132	268	0.41
64110000 SALAIRES BRUT	59 662	60 597	935	1.54
64140000 PANIERS	5 472	5 596	124	2.21
64150000 INDENNITE LEGALE LICENCIEMENT	790		790	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	33 881	31 199	2 682	8.60
64510000 COTISATIONS URSSAF	21 652	16 934	4 719	27.87
64520000 COTISATION PREVOYANCE		1 188	1 188	100.00
64530000 COTISATIONS RETRAITE	7 593	4 993	2 600	52.09
64540000 COTISATIONS ASSEDIC		1 823	1 823	100.00
64580000 CICPV	6 462	8 571	2 109	24.61
64750000 COTISATION MEDECINE TRAVAIL	128	177	49	27.78
64900000 Credit d'impôt compétitivité e	1 954	2 436	532	21.40
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 348	6 298	1 950	30.96
68110000	31		31	
68112000 DOT AMORT IMMO CORPORELLES	4 317	6 298	1 981	31.46
AUTRES CHARGES	20	0	20	NS
65830000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	20	0	20	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	249 277	247 035	2 242	0.91
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	19 345	643	19 988	NS
PRODUITS FINANCIERS	1	44	45	103.04
76400000 INTERETS CREDITEURS	1	44	45	103.04
CHARGES FINANCIERES	339	567	228	40.14
66116000 Intérêts des emprunts	275	484	210	43.23
66160000 AGIOS	65	83	18	21.78
CHARGES EXCEPTIONNELLES	272	47	225	478.72
67120000 PENALITES ET AMENDES	272	47	225	478.72
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 669		1 669	
69500000 Impôt société	1 669		1 669	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	17 064	1 213	18 277	NS

